ECAP

Charte de qualité

Dans le cadre de la planification et de la mise en application de ses activités, la Fondation ECAP part du principe que

- les adultes ont droit à un suivi et à un développement permanent de la qualité pendant leur formation initiale et leur formation continue
- le suivi et le développement permanent de la qualité englobent l'ensemble de l'organisation et toutes les personnes qui coopèrent dans ce secteur
- le suivi et le développement continu de la qualité sont orientés sur les processus, leur optimisation et leur amélioration; il se crée ainsi un dynamisme qui n'est jamais définitif et auquel on travaille en permanence.

Les centres régionaux ECAP établissent des plans annuels pour le développement permanent de la qualité en tenant compte des lignes directrices de la Fondation et des onze principes de travail ci-après:

1. Lors de la planification des activités, il faut tout d'abord analyser correctement et en détail le besoin de formation. L'analyse comprend les besoins et les attentes du public cible, elle est examinée et adaptée régulièrement.
2. Les projets de formation sont basés sur l'analyse des besoins des participantes et participants en tenant compte des multiples facettes de leur personnalité et des attentes des mandants, des bailleurs de fonds et des partenaires concernés; ces projets sont contrôlés en permanence et adaptés aux conditions-cadres modifiées.
3. Les conditions de mise en application de nos activités sont négociées et discutées avec tous les participants.
4. L'information est transparente, complète et compréhensible. Notre choix se porte sur les moyens correspondant le mieux au public cible en tenant compte de son contexte linguistique et culturel.
5. Nous encourageons les personnes peu familiarisées avec la formation à analyser leurs attentes, à prendre conscience de leur potentiel, à reconnaître leurs ressources et leurs aptitudes, à s'orienter professionnellement et à choisir les offres les plus appropriées pour atteindre leurs objectifs.
6. L'évaluation continue et régulière des objectifs atteints, de l'impact et de la satisfaction des participants permet d'améliorer en conséquence la qualité et l'efficacité des instruments de formation. Nous utilisons un procédé systématique pour évaluer les mesures de formation appliquées, pour comparer les résultats entre les acquis et les objectifs généraux des projets.
7. Les collaboratrices et les collaborateurs, à tous les échelons, sont interpellés par le contrôle de la qualité et par son développement, leur participation et leur motivation permettent ainsi d'optimaliser les processus d'organisation interne.
8. La transparence de la qualité d'activité de nos centres de formation est atteinte en faisant appel à des organes de certification externes et en se conformant aux standards fixés par les institutions qui fournissent les fonds.
9. La qualité de la formation des adultes ne peut être contrôlée et développée que si la formation initiale et la formation continue des collaboratrices et des collaborateurs sont assurées dans les domaines culturels, méthodologiques et professionnels. La formation continue est du ressort de la fondation.
10. Le développement de la qualité ne peut être garanti que par des efforts continus et organisés en permanence dans la recherche, l'innovation et l'expérimentation d'autres méthodes. Nous cherchons le dialogue aussi bien à l'intérieur de notre organisation qu'à l'extérieur pour faire les choses à fond, discuter et échanger des expériences.
11. Dans un contexte interculturel, l'organisation des activités de formation des adultes demande une organisation flexible qui peut réagir rapidement à des changements, à d'autres conditions-cadres, à d'autres attentes, qui peut s'adapter à un changement de la demande de formation et des conditions de travail.